

Chargé des équipements dynamiques de la route

Le chargé des équipements dynamiques de la route assure au quotidien le suivi du fonctionnement des différents équipements dynamiques et effectue les opérations de maintenance préventives et curatives nécessaires.

Le métier

Le chargé des équipements dynamiques de la route a une forte autonomie. Il partage son temps de travail entre son bureau et le terrain, et ses horaires sont réguliers avec des possibilités de réunions. Il est amené à être d'astreinte en semaine, ou à être de permanence en semaine ou les weekends. Il doit être titulaire du permis B, et de l'habilitation électrique (BR).

Les activités

- Maintenir des systèmes de recueil des données de trafic
- Effectuer le suivi technique des autres équipements dynamiques
- Opérer pendant les heures ouvrées au sein du C.I.G.T.

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'agent de maîtrise territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME